

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député parle de mes interventions dans les affaires étrangères, mais il n'a pas cru bon de dire que nous venons de conclure avec l'Union soviétique le plus important marché de blé de l'histoire du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Je me demande si les députés d'en face sont mécontents de ce que ce blé est vendu aux communistes. Est-ce là ce qu'ils pensent?

M. McKnight: Non.

M. Trudeau: Le député dit non.

Une voix: Répondez à la question.

M. Trudeau: J'ai déjà parlé à la Chambre, comme d'autres d'ailleurs, de cette question d'indemnisation. Nous avons dit que lorsque nous serions en mesure de déterminer le montant des dommages subis, les producteurs céréaliers de l'Ouest seraient indemnisés.

ON DEMANDE D'ACCÉLÉRER LES PAIEMENTS

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Madame le Président, la boutade du premier ministre sur la vente de blé aux Russes est sans rapport aucun avec la question que j'ai posée. Le premier ministre devrait savoir qu'au Canada, c'est la Commission canadienne du blé qui est chargée de négocier les ventes.

Depuis août dernier le ministre de l'Agriculture nous donne l'assurance que les versements seront effectués au cours des jours à venir. Est-ce que le premier ministre veut s'occuper de la question? Il y a eu des études effectuées par la Bibliothèque du Parlement et par l'Université de la Saskatchewan. Il s'est écoulé près d'un an depuis la fin de la dernière campagne au cours de laquelle l'indemnité était due, et tout le monde est d'accord pour dire qu'il est temps de la payer. Est-ce que le premier ministre veut s'occuper de la question le plus rapidement possible, afin que les indemnités soient versées le plus rapidement possible?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député prétend que la vente récente de blé à l'Union soviétique n'a rien à voir avec cette question. C'est lui qui, en préambule à sa question, a contesté l'utilité de mes interventions dans les affaires étrangères. Voilà pourquoi j'ai dit que les affaires étrangères étaient en rapport . . .

M. McDermid: Il n'a rien dit du genre.

M. Trudeau: Oh si! Lisez les bleus. C'est en introduction à sa question.

Privilège—M. J. C. Munro

● (1500)

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. MUNRO (HAMILTON-EST)—L'ARTICLE DE JOURNAL CONCERNANT L'ACHAT DE PETROFINA

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, j'ai une question de privilège concernant certaines observations formulées par le chef de l'opposition officielle (M. Clark), lorsqu'il a parlé au premier ministre (M. Trudeau) par votre entremise, madame le Président, au sujet de la moralité de ses ministres, et qu'il a fait toutes sortes d'insinuations en me nommant au sujet notamment d'un article du *Sun* de Toronto de ce matin.

Je tiens à dire au chef de l'opposition officielle ainsi qu'à tous les députés de la Chambre que je ne connaissais même pas l'existence de cette société avant d'avoir lu l'article du *Sun* de ce matin. Je n'avais jamais entendu parler de cette société. J'ai confirmé ce fait aux médias. Je n'ai jamais effectué la moindre transaction d'actions de Petro-Canada ou de Petrofina, que ce soit d'achat ou de vente, et je n'en ai même pas parlé avec qui que ce soit. Voilà pour ce qui est des ordures publiées dans le *Sun* de ce matin.

Toutefois, puisqu'il est question de moralité, ce n'est un secret pour personne que les Canadiens aiment que les dirigeants de leur pays fassent preuve de cran. Je me demande si le chef de l'opposition voudrait bien montrer à la Chambre et à la population canadienne qu'il a du cran et si, au lieu de faire des insinuations aussi dégradantes, il accepterait de se lever ici même et de porter une accusation en l'étayant du poids de son intégrité.

Des voix: Bravo!

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, à propos de la question de privilège, je me permets de rappeler au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Munro) que son nom a été prononcé au cours du débat à la Chambre par son chef et premier ministre (M. Trudeau).

Des voix: C'est exact!

M. Andre: Lisez le compte rendu!

M. Clark: Je veux aussi dire au ministre que, conformément à la règle que les autres députés et moi respectons, nous croyons naturellement sur parole ce que, en tant que ministre et député, il vient de dire lorsqu'il a soulevé la question de privilège.

Le ministre m'invite à porter une accusation. Je vais le faire, madame le Président. J'accuse le gouvernement d'avoir peur d'ouvrir une enquête publique sur tous les éléments de l'achat de Petrofina, y compris les bénéfices considérables d'une compagnie que dirige un libéral bien connu, M. Maurice Strong, et les sommes considérables qui sont extorquées aux Canadiens à la station-service et ailleurs à cause de l'achat de Petrofina.

Des voix: Bravo!